éducation Sud 92
30 bis rue des Boulets 75011 Paris
tel 01 43 70 56 87 / fax 01 44 64 72 66
educsud92@free.fr
http://sudeducation92.ouvaton.org
contact 06 95 70 71 45

Union syndicale Solidaires

Le 24 octobre 2012

Rentrée 2012, la pire des rentrées !

IL FAUT EMBAUCHER DES FONCTIONNAIRES !!!

Les 1000 postes du nouveau gouvernement pour le premier degré sont loin de compenser les 13000 suppressions de cette rentrée dans l'Éducation nationale. Au total, 80000 suppressions de postes durant les cinq dernières années, la profession asphyxie !

Dans les Hauts-de-Seine, la situation est encore plus dramatique puisqu'il y a encore 135 postes vacants (50 RASED, 35 Brigades, 19 ZIL et 31 postes classe) malgré l'utilisation de la liste complémentaire (11 places seulement) et le recours à 22 contractuels. Cette mauvaise gestion du Directeur Académique de l'Éducation Nationale (DASEN, ex-IA) lui permet d'annoncer qu'il voudrait accorder les exeat pour l'Île-de-France fin août en 2013 (propos tenu lors de l'audience du 8 octobre 2012) et surtout, permet une fois de plus le recours à des personnels précaires. Face à cette situation très tendue, l'administration a presque réussi à mettre un enseignant devant chaque classe (et encore !) mais en mélangeant toutes les missions. Résultat : aucun remplaçant disponible dès la rentrée pour les petits congés et une formation de 42h pour les PES.

Si nous laissons faire, c'est la disparition programmée du remplacement des congés courts qui s'annonce et le recours systématique aux professeurs des écoles contractuels !

Un enseignant non remplacé cela signifie :

- **une dégradation de nos conditions de travail** par l'augmentation du nombre d'élèves par classe, les élèves de l'enseignant absent étant répartis dans les autres classes,
- **des heures d'enseignement en moins pour les élèves.**

Pour éviter cela, une seule solution : le respect des missions !

Les postes-classes sont pourvus par des enseignants titulaires non-remplaçants.

Les postes-surnuméraires sont en soutien de l'équipe pédagogique de l'établissement.

Les brigades sont chargées du remplacement des décharges, des stages de formation, des congés de maternité, des congés de longue maladie.

Les remplaçants ZIL sont chargés du remplacement des absences pour participer aux séances des organismes consultatifs de service, des congés maladie et accidents, des stages de courte durée. (note de service n°82-141 du 25 mars 1982)

Les annonces du ministre

«Sur les 43000 recrutements prévus en 2013 à l'Éducation nationale, une moitié (22100) sera dédiée au remplacement des professeurs partant à la retraite l'année prochaine, l'autre (21350) sera composée d'étudiants recrutés lors d'un concours exceptionnel, qui occuperont d'abord un mi-temps. […] Ils occuperont 11476 postes en équivalent temps plein. En tenant compte de redéploiements d'autres postes vers la formation, les créations nettes d'emplois enseignants pour 2013 s'élèvent à 8281 postes en équivalent temps plein.» (*Le Parisien* du 28/09/12). Nous sommes loin de compenser les 80000 suppressions !

SUD Education 92 revendique :

➔ la création massive, d'urgence, de postes d'enseignants fonctionnaires,
➔ la titularisation sans condition de tous les contractuels,
➔ le respect et la dignité pour tous les personnels, y compris les remplaçants, en commençant par respecter leurs missions !
➔ le maintien du calendrier actuel pour les exeat en Île-de-France
➔ la constitution d'une Liste complémentaires conséquente pour pouvoir faire face aux besoin durant l'année
➔ l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement (ISSR) pour les personnels contractuels qui effectueront des remplacements cette année.
➔ L'abrogation de la mastérisation qui n'est qu'un outil de plus pour précariser la profession.

SUD Education 92 appelle :

➔ les écoles à mettre en œuvre la consigne intersyndicale visant à prévenir les parents que les enfants ne seront plus accueillis si l'enseignant n'est pas remplacé rapidement,
➔ à signaler dans les *registres santé et sécurité au travail* tout accueil d'élèves supplémentaires en indiquant que cela "perturbe le fonctionnement de la classe et nuit à notre pédagogie",
➔ à discuter en AG d'actions collectives à mettre en place localement,
➔ à débrayer le plus fortement possible pour imposer la satisfaction de nos revendications.

Mobilisons-nous pour exiger des embauches,

ainsi que le respect des missions de tous les personnels !